

Réf: 05/DO/SDTO/DRT/2022.

Saida le : 20/09/2022

Le Directeur Opérationnel de Télécommunication de SAIDA

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

YAICHI ABDELLATIF

N° Tél : 0660944552

Mail : sud.fibreoptique@yahoo.com

OBJET : Mise en demeure

- Vu au Contrat N°: 27/SDFS/DAL/Achat/2021 du 26/10/2021 conclu avec l'entreprise YAICHI ABDELLATIF portant la Réalisation des infrastructures d'accueil, pose et raccordement câble à fibres optiques :

• Lot N°: 09 EX URAD AEH - JD cimetièrè CHOUHADA (Via la voie d'évitement de la RN6).

- Vu le Bons de commande N° 200248 du 11/10/2021 .

- Vu l' ODS N° :DO20/SDT/DRT/40/2021 du 27/10/2021

- Vu l'invitation publiée dans le site WEB D'Algérie Telecom en date du 18/08/2022.

- Vu l'article N° 143.5 de passation des marché AT ; relatif à la procédure de mise en demeure.

- Vu l'article N°38 du cahier des charges relatif à la condition de résiliation.

- Vu le retard enregistré à la reprise des travaux de votre projet.

Votre absence nous incombe un retard considérable de notre plan d'action et influe négativement sur l'avancement de ce projet.

Vous êtes mis en demeure d'exécuter vos engagements contractuels et ce dans un délai de 08 jours sous peine de résiliation conformément aux clauses contractuels.



Le Directeur Opérationnel

ALGERIE TELECOM - SPA
Le Directeur Opérationnel Des Télécommunications
de Saida
Signé : Mr.FERNANE Rabah